

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 juin 2023

Secrétaire de séance : madame Dany SANIEZ

n°4.1.5

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
FINANCES
Vote de tarifs pour l'année scolaire 2023/2024
Ecoles de sports

Monsieur le Président expose qu'afin d'être en adéquation avec la décision du conseil municipal du 7 décembre 2022, la commission de la prospective financière, travaux aménagement urbain et développement économique au cours de sa réunion du 25 mai 2023, a proposé de revaloriser les tarifs ci-après, applicables à l'année scolaire, du montant de l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisée) calculé par l'INSEE, soit 7 % arrondis.

En conséquence, Monsieur le Président propose au conseil municipal d'adopter l'ensemble de ces tarifs ainsi revalorisés.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Président

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Dany Saniez

Pour extrait conforme,
Le Président
Julien Dusart

Tarifs année 2023/2024 –tarifs écoles de sports

	Pour mémoire 2022-2023			2023-2024		
Quotient familial	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant (gratuité à partir du 4 ^{ème} enfant)	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant (gratuité à partir du 4 ^{ème} enfant)
Aulnésiens				Aulnésiens		
Q ≤ 185 €	21,00	19,70	18,40	22,45	21,10	19,70
185,01 € ≤ Q ≤ 295 €	24,20	23,30	22,10	25,90	24,95	23,65
295,01 € ≤ Q ≤ 395 €	25,40	24,30	23,30	27,20	26,00	24,95
395,01 € ≤ Q ≤ 490 €	26,60	25,60	24,30	28,45	27,40	26,00
Q ≥ 490,01 €	27,80	26,60	25,60	29,75	28,45	27,40
Extérieurs				Extérieurs		
	37,40	34,70	33,20	40,00	37,15	35,50

Publiée sur le site internet le : Jeudi 13 juillet 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 15 juin 2023